



LE 6 NOVEMBRE 2008

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AUX :

- COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES
- COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE
- COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Le SIAT présente à vos suffrages dans toutes les instances des candidats représentatifs de la diversité des missions de notre collectivité, dont les effectifs se sont enrichis de près de 2000 collègues, ainsi que de nombreux nouveaux métiers en quelques mois.

Avec l'acte II de la décentralisation, le dialogue social s'est renforcé au plan local. C'est l'approche pragmatique que le SIAT a toujours eu pour vocation depuis sa création. Tout au long du mandat que vous nous avez confié en 2001, nous avons été des acteurs de toutes les avancées sociales, petites et grandes. Nombre de candidats du SIAT militent déjà au sein des associations oeuvrant pour les personnels.

Aujourd'hui, c'est fort d'un bilan honorable (www.siatcg06.fr), avec le même dynamisme, la même volonté et comme seule ambition de répondre au mieux à vos attentes, que nous nous engageons à faire aboutir les dossiers majeurs :

- Emplois précaires : nous négocions actuellement un calendrier de résorption à court terme
- Carrière : faire évoluer les ratios d'avancement de grade dont la décision dépend, depuis peu, de l'assemblée départementale, après avis du CTP.
- Régime indemnitaire : atteindre les maximums statutaires.
- Mobilité : renforcement des règles de nature à garantir transparence et équité.

Le SIAT regroupe sur ses listes des candidats de toutes les catégories et de tous les métiers pour une vraie prise en compte des problèmes de chacun en CTP, CHS ou CAP.

C'est libre de toute idéologie partisane et politique, et fidèle à son esprit d'ouverture que tous les candidats du SIAT s'engagent avec détermination, coeur et conviction à défendre les intérêts individuels et collectifs des agents du Conseil Général.

Le 6 Novembre quel que soit votre choix, exprimez-vous, votez !

Bien à vous

LE PRÉSIDENT
Bertrand Bouissou



Document imprimé sur papier 100% recyclé par une imprimerie certifiée Imprim'Vert
recyclé | recycled

SYNDICAT SIAT - CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES

BP 3007 - 06201 NICE CEDEX 3 - TEL : 04 97 18 68 60 - Fax : 04 97 18 61 98 - orsynd1@06.fr

AFFILIATION A LA FEDERATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (FAFPT)



C'est tout naturellement dans le prolongement de notre engagement au sein du mouvement associatif des personnels du Conseil Général que nous avons choisi d'être candidats sur les listes du SIAT dans une action syndicale de proximité au sein du service des agents de notre administration

Patrick CANTORT - Rémy CHANU - Cédric NANIA

2007-2008, deux années charnières pour les personnels des routes dont le transfert au département n'aura pas été sans son cortège de difficultés petites et grandes.

Bon nombre subsistent : titularisation des emplois précaires, absence de règlement de service clair, remise à niveau des locaux, évolution de carrière, mobilité.

Autant de sujets qui nous ont décidés à rejoindre l'équipe du SIAT dont nous avons pu ces derniers mois apprécier le travail et l'indépendance.

Bien à vous

*Michel ALUNI-MILANI
Service des ouvrages d'art*

*Jean-Yves GUILLAMON
SDA Littoral Ouest*

*Christophe GRAILLAT
SDA Vésubie
CE Saint Martin Vésubie*

*Jacques LAUGIER
SDA Littoral Est*

*Lionel SAHAGIAN
SDA Littoral Ouest
CE La Roquette sur Siagne*

*Denis THIERRY
SDA Pré Alpes Ouest*

*Laurent TOQUERO
SDA Littoral Ouest
CE Châteauneuf de Grasse*

Depuis le 1^{er} janvier 2008, nous avons été une majorité à avoir opté pour une intégration dans les effectifs des personnels du Conseil Général. Nos interrogations ont été nombreuses et aujourd'hui beaucoup de problèmes restent en effet à régler, en particulier :

- La titularisation des précaires
- La mise en oeuvre d'un règlement de service
- La transparence et l'équité dans les mouvements de personnel
- la prise en compte des responsabilités

C'est aux côtés d'une équipe dont nous avons pu apprécier la compétence et la sincérité que nous avons décidé de nous engager afin que la situation spécifique des "TOS" continue à être prise en compte.

Bien à vous

*Frédéric DELACOURT
Collège Port Lympia Nice*

*Giuseppe DI FRANCO
Collège Capron Cannes*